



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux octobre à vingt heures tente, le Conseil Communautaire de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc CALVET, Président.

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet de la délibération :	Vote
2026-86	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvé
2026-87	Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2026	Approuvé
2026-88	Acceptation de la dévolution du boni de liquidation de l'association Les Rosiers	Approuvé
2026-89	Approbation de la résiliation anticipée du bail à construction avec Aveyron Habitat – Versement d'une indemnité de résiliation – DELIBERATION AJOURNEE	Approuvé
2026-90	Constitution de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)	Approuvé
2026-91	Règlement intérieur du conseil communautaire	Approuvé
2026-92	Elaboration du PICS (Plan intercommunal de sauvegarde) – Mutualisation des moyens	Approuvé
2026-93	Mutualisation de l'emploi de Délégué à la protection des données (DPO)	Approuvé